

La Vingt-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé,

Prenant acte avec satisfaction du rapport du Directeur général sur les facteurs psycho-sociaux et la santé;²

Considérant que les propositions formulées dans le rapport correspondent directement aux besoins qui se manifestent en matière de santé à l'échelon des pays;

Confirmant l'importance que présente la relation entre les facteurs psycho-sociaux et la santé, ainsi que l'importance de ces facteurs pour les services de santé,

1. PRIE le Directeur général de mettre en œuvre, en collaboration, lorsqu'il y a lieu, avec d'autres organisations du système des Nations Unies et avec les organisations intergouvernementales et non gouvernementales intéressées, les propositions contenues dans le rapport en ce qui concerne un programme multidisciplinaire consacré aux facteurs psycho-sociaux et à la santé dans le dessein:

- 1) d'appliquer les connaissances existant dans le domaine psycho-social en vue d'améliorer les soins de santé, en particulier pour ceux qui en ont le plus besoin;
- 2) d'élaborer des méthodes en collaboration avec les pays, de telle sorte que les données psycho-sociales appropriées puissent être mises à la disposition des planificateurs sanitaires;
- 3) d'acquérir de nouvelles connaissances susceptibles de servir de base à l'action sanitaire, notamment sur les besoins des personnes déracinées et sur l'évolution de la famille dans le contexte de transformations sociales rapides;

2. PRIE le Directeur général de faire rapport à une future Assemblée de la Santé sur les faits nouveaux dans ce domaine.